L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS,

SAMEDI MATIN, 22 AOUT.

FEUILLETON.

LE MARIAGE DE GERARD.

PAR ANDRÉ THEURIET.

VII—suite.

—Sangrebleu ! Il s'agit bien de cela !... Le mariage de Gérard est rompu.

Le curé essuyait les verres de ses lunettes avec une ferveur toute particulière.

—Ce n'est pas tout ! poursuivit le chevalier fumant d'indignation, monsieur mon fils s'est laissé enjôler par les Laheyrard, qui l'ont attiré chez eux, et il s'est amouraché de la fille, qui est, une écervelée....

L'abbé Volland donna une chiquenaude à d'imperceptibles duvets égarés sur sa manche.—Oui, dit-il avec un soupir, j'avais déjà entendu parler de cette fâcheuse affaire, et j'ai certainement l'intention d'en parler à Mme Laheyrard ; mais il faut agir discrètement et avec cette sage circonspection qui prévient le scandale.

—Peste soit de la circonspection ! grogna M. de Seigneulles, faut-il mettre des mitaines pour rabouer deux aventurières qui portent le désordre dans les familles ? ...... Où allons-nous, et sommes-nous ? ne sommes-nous plus au temps où, avec une bonne lettre de cachet, on fourrait les fils désobéissants dans un donjon et les filles légères derrière les grilles d'un couvent !.... Mais je saurai me défendre, moi et les miens, et je vais de ce pas laver la tête à ces péronnelles....

—Bonté divine ! s'écria l'abbé, ne faites pas d'esclandre, mon ami !.... Hélène est ma filleule ; laissez-moi mener cette affaire et morigéner la jeune fille.... Je vous promets de voir ces dames aujourd'hui, dès que j'aurai fini mon bréviaire.

M. de Seigneulles baissa la tête. Au fond, il n'était pas fâché que le curé se chargeât de la démarche.—Soit, dit-il, vous parlerez sans colère, et cela n'en vaudra que mieux. Dites bien à ces.... personnes que je leur défends de recevoir Gérard, et que, si mon fils insiste, elles aient à lui fermer la porte au nez.... Du reste, je vais voir ce jeune merle, et je saurai lui rabattre le caquet.

Il quitta brusquement l'abbé, rentra chez lui, et, montant dans sa chambre, se mit à la fenêtre, moins pour dissiper les fumées de son courroux que pour ruminer à l'aise la mercuriale destinée au coupable. La fenêtre donnait sur les jardins, et le long des charmilles de la maison voisine le chevalier de Seigneulles aperçut une jeune fille dans la pleine fleur de beauté de ses dix-huit ans. A ses boucles blondes flottantes, il reconnut Mlle Laheyrard.—Voilà, pensa-t-il, la dangereuse créature qui a *embobeliné* Gérard !—Hélène allait et venait entre les bordures de buis, inclinant le cou pour respirer une rose ou se baissant pour cueillir un brin de réséda. En dépit de sa colère, le vieux M. de Seigneulles subit involontairement le charme de cette grâce et de cette beauté. Il suivit du regard les souples mouvements de la jeune fille et la vit se retourner légèrement, puis s'élancer au-devant de M. Laheyrard, qui descendait l'allée, le nez plongé dans un livre. D'un geste espiègle, elle s'empara du volume qui absorbait l'attention du vieux savant et le cacha dans sa poche. Alors, posant ses mains sur les épaules de son père, elle lui mit deux bons baisers sur les joues, prit son bras et marcha galment à son côté, lui faisant admirer ses fleurs, causant avec animation et amenant de paisibles sourires sur le grave visage du vieillard. Le père et la fille semblaient s'aimer passionnément. Bien qu'à la façon dont ils se donnaient le bras, on sentait une affection chaude et tendre. Ces démonstrations câlines, cet échange de douce familiarité, firent pousser un soupir à M. de Seigneulles. Il n'était pas gâté sous ce rapport, ayant toujours inspiré plus de crainte que d'amour. Il ne put s'empêcher d'envier les marques d'affection que cette jeune fille prodiguait à son père. Oh ! s'il avait eu, lui, une bru de son choix, une bru aimante et caressante, comme il l'aurait gâtée et choyée à son tour !.... Cette tendresse filiale finissait par remuer en lui je ne sais quelles fibres endormies ; mais le chevalier ne voulait pas se laisser amollir, et il referma brusquement la fenêtre. Au même moment, Gérard entra, un peu pâle, mais faisant bonne contenance.

—Ah ! vous voici enfin, monsieur, s'écria M. de Seigneulles, dont tout le courroux se ralluma, j'en ai appris de belles ! Veuillez m'expliquer votre conduite envers Mme Grandfief et cette inconvenante rupture, à laquelle j'étais loin de m'attendre.

—Je comptais vous en instruire moi-même, et je regrette d'avoir été prévenu, dit Gérard en baissant les yeux sous le regard irrité de son père ; j'ai cessé mes visites à Salvanches parce que je n'aime pas Mlle Grandfief.

—Ouais !... Et parce que votre cœur a pris ailleurs, n'est-ce pas ? Je sais d'avance toutes les sottises que vous allez me débiter ; mais puisque vous aviez cette lubie en tête, pourquoi vous êtes-vous rendu d'abord hypocritement à Salvanches, au risque de me faire jouer un rôle de Cassandre auprès d'une famille honorable ?

—Pardon, mon père, quand je vous ai suivi chez Mme Grandfief, j'avais le cœur libre ; j'ai cru agir honnêtement en me dégageant dès que j'ai senti que j'aimais une autre personne.

—Oui, une intrigante qui vous a pris comme un oiseau à la pipée.—Et maintenant que comptez-vous faire ?

—Epouser Mlle Laheyrard après avoir obtenu votre consentement.

—Rien que cela !—Et si je refuse ?

—J'attendrai.

—Vous attendrez....quoi ? s'écria M. Seigneulles furieux, vous vingt-cinq ans, n'est-ce pas ? afin de me faire les sommations légales...Ah ! çà, mais est-ce que je rêve ? Il n'y a donc plus ni religion, ni famille, ni autorité ?... Des sommations à moi ! Avez-vous perdu la tête ou la gangrène révolutionnaire vous a-t-elle empoisonné au point de vous enlever tout respect de vous-même et des autres ?

Gérard osa pour la première fois regarder son père en face, et d'une voix très ferme :—J'ai dit que j'attendrais, mon père, parce que je sais que vous êtes juste.... En voyant ma patience et ma respectueuse persistance, vous jugerez qu'il s'agit d'une affection sérieuse, et vous ne voudrez pas faire souffrir deux cœurs qui ne demandent qu'à vous aimer.

Phrases de roman, tout cela ! Non, monsieur, vous ne mettrez pas ma patience à l'épreuve, et vous ne me ferez pas consentir à un sot mariage. Si mes façons de vous plaisent pas, vous quitterez ma maison sur l'heure ; je vous compterai votre légitime, et vous irez loin de chez moi vivre comme l'enfant prodigue....

Le chevalier s'arrêta au beau milieu de sa harangue. Le naturel du propriétaire et la prudence du Lorrain reparurent. Il craignit d'être pris au mot et d'avoir l'humiliation de rendre des comptes à son fils. —Morbleu ! s'écria-t-il, si vous en venez à cette extrémité, vous emporterez avec vous ma plus solennelle malédiction !

Gérard était devenu très pâle et ne desserrait pas les lèvres.—Je vous donne un mois pour réfléchir, se hâta d'ajouter le chevalier ; mais, comme je n'aime pas le scandale, vous irez faire vos réflexions ailleurs qu'à Juvigny.—Il ouvrit violemment la fenêtre et cria :—Baptiste, attelle Bruno à la carriole et apprête-toi !—Puis revenant vers son fils :—Baptiste va vous conduire tout à l'heure à la Grange-Allard. Vous me ferez le plaisir d'y passer quelques semaines ; cela vous rafraîchira les idées.

A la seule pensée de partir sans revoir Hélène, qui l'attendait, Gérard eut un soubresaut de révolte ; ses yeux brillèrent pleins de larmes et d'éclairs indignés, mais il n'avait pas en vain passé dix ans chez les jésuites de Metz. Il y avait respiré une atmosphère imprégnée de discrètes réserves et de silencieuses capitulations ; il y avait pris involontairement l'habitude d'une soumission où le corps avait plus de part que l'esprit.—C'est bien, monsieur, dit-il en s'inclinant, j'obéirai.

—Allez vous préparer, reprit l'inflexible chevalier, vous partirez dans une demi-heure.

En effet, une demi-heure après, Bruno, fouetté vigoureusement par le taciturne Baptiste, emmenait au trot la carriole sur la route de la Grange-Allard ; mais, quand on fut en plein bois du Juré, Gérard mit brusquement la main sur les rênes, arrêta net la voiture, et sautant sur la route :—Tu vas, dit-il au domestique, poursuivre jusqu'à la ferme ; moi, j'ai affaire à Juvigny, et j'y retourne.

—Monsieur Gérard, s'écria Baptiste épouvanté, ce n'est pas une chose à faire !.... Vous serez cause que M. le chevalier me renverra.

—Mon père n'en saura rien, et je te promets d'être à la ferme avant minuit.... Va ! s'écria impérieusement le jeune homme.

Là-dessus il tourna lestement les talons et entra sous bois, laissant l'équipage tourner trottiner mélancoliquement dans la direction de la Grange Allard. Il lui tardait de revoir Hélène pour lui expliquer de son mieux les tristes incidents de la journée et lui jurer que rien ne pourrait changer son cœur. Il erra dans les fourrés jusqu'à la brune ; mais, dès que le crépuscule eut obscurci les vignobles de Juvigny, il descendit rapidement vers le val et pénétra chez les Laheyrard par la porte des vignes. Une lumière qui brillait aux vitres du rez-de-chaussée lui redonna du courage, et il se faufila discrètement derrière les charmilles.

Dans l'atelier, près de la lampe dont le modeste abat-jour laissait dans l'ombre ses yeux rougis et sa mine attristée, Hélène était assise, les deux mains dans ses cheveux et les coudes sur la table. Elle n'était pas seule ; Mme Laheyrard allait et venait à travers la pièce ; sa pantomime animée et l'accent irrité de ses paroles indiquaient assez que ses nerfs venaient d'être agacés par quelque histoire désagréable.—Comprend-on pareille chose ! murmurait-elle, et m'envoyer dire cela par l'abbé Voland ! Comme si je ne savais pas garder ma fille ! Oh ! les sottes gens et la maudite ville !....

Sur ces entrefaites, Gérard parut dans l'embrasure de la porte-fenêtre restée ouverte. Hélène étouffa un cri de surprise ; quant à Mme Laheyrard son indignation redoubla. D'un air de dignité affectée et avec un dépit mal contenu, elle s'avança vers le jeune homme, qui balbutiait des excuses embarrassées.—Monsieur de Seigneulles, dit-elle, quand vous viendrez chez moi, vous voudrez bien y entrer par la porte de la rue, comme tout le monde, ou plutôt vous me ferez le plaisir de n'y rentrer jamais d'aucune façon. Je ne me soucie pas que votre père m'accuse encore de vous attirer dans ma maison.... Et à ce propos je suis bien aise de vous dire qu'on est un peu trop présomptueux dans votre famille. Où votre père a-t-il pris que je cherche à vous accaparer ? Qu'il garde son fils, je garderai ma fille. Je défends à Hélène de vous recevoir désormais.

Après avoir vainement essayé d'interrompre ce flux de paroles, Gérard ouvrait la bouche pour y répondre ; mais Hélène, d'un coup d'œil plein de tendresse et de prière, lui fit signe de s'éloigner. Gérard répondit à cet ordre par un regard passionné, et ce fut tout. Il s'inclina silencieusement et redescendit les marches du perron, tandis que Mme Laheyrard refermait brusquement sur lui la porte vitrée.

VIII

Gérard, abasourdi comme un homme à qui on vient d'asséner un coup violent sur le crâne, suivit machinalement la grande allée du jardin. Encore incapable de rassembler ses pensées, il éprouvait confusément la sensation du complet désastre. Arrivé à la porte des vignes, il aspira l'odeur des roses et des résédas épars dans les parterres de celle qu'il aimait, puis il descendit lentement la pente du vignoble et gravit le versant opposé. Quand il eut atteint le sommet de la colline, il s'appuya contre un merger de pierres moussues et contempla d'un air morne la rangée des vieux logis de la ville haute. Au loin, entre les arbres du verger, la lumière de l'atelier d'Hélène scintillait pareille à un mélancolique regard d'adieu. La gorge de Gérard se serra, ses yeux se mouillèrent, et un sanglot entr'ouvrit ses lèvres. C'était sa première grande douleur. Auprès de ce malheur imprévu, les chagrins de sa vie d'écolier, les ennuis de sa jeunesse solitaire, ne lui apparaissaient plus que comme de misérables piqûres d'épingle.

(*A continuer.*)

AGENTS DE L'ABEILLE

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.

J. LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

GEO. L. MAYER, Maître-de-poste à Marksville paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.

M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.

M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-poste Plaquemines, paroisse Iberville.

J. MILLET, à Franklin, paroisse Ste-Marie.

ALFRED GRADENIGO, St-Martinville.

VALERY THIBODEAU, Pont-Bre...

A. DURIO, Arnaudville.

M. PETÉTIN, Grand-Côteau.

ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.

F. F. BERKAU, à la Passe-Christian.

A. NEVEU, Vermillionville.

LAURENT CHERI, Plaquemines (Iberville).

A. BOYER, Moreauville (Avoyelles).

E. RIOULFI, Houma (Terrebonne).

SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jen ville (Texas).

WM. HUDSON, à Jeanerette, paroisse Marie.

EDGAR IDELERY, Baie St-Louis, (Miss.

VINGT-CINQUIEME ETAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

22 Mai 1874.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1874.—

Primes d'incendie $219,708 22
Primes de mer 46,535 36
Primes des rivières 134,351 38
.... $400,594 96

Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées $319,530 52
Pertes payées et évaluées :
Sur risques d'incendie $80 455 14
Sur risques de mer 28,477 38
Sur risques de rivières 47,334 47
.... $156,266 99

Taxes, escompte au lieu de participation, intérêt du capital, dépenses, escomptes, etc 100,564 08
.... 256,831 07

Bénéfice net $62,702 45

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Effets à recevoir $37 610 51
Prêts sur bons et hypothèques 72,0?? 86
.... $109,??? 1

Prêts sur actions, sur demande 136,203 86
En caisse .... 65,8?? 68
.... 202,0?? 54

Propriétés foncières 118,789 62
Bons de la ville, actions de banques et autres 162,031 50
Réassurance en voie de recouvrement .... 60,?40 50
.... $652,??? 22

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi, ... mai 1874.

W. E. EVANS, Deuxième Justice de Paix, Paroisse d'Orléans, Louisiane.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement du quatrième intérêt trimestriel de DEUX ET DEMI POUR CENT sur le CAPITAL de la Compagnie, un DIVIDENDE de VINGT CINQ pour cent sera payé, COMPTANT, à dater du 22 juin prochain, aux assurés qui y ont droit.

— DIRECTEURS —

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	A. G. Obér,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
Jno. M. Sandidge,	Simon Hernsheim,
Simon Forcheimer,	Jos. B. Wolfe,
R. B. Post,	S. T. Torian,
Edward Pilsbury,	Jno. E. King,
Chas. E. Slayback,	Frederick Camerden,
David Wallace,	J. L. Harris,
Andrew Stewart	Joseph Stone.

6 mai—

Commercial Insurance Company of New Orleans.

HUITIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant :

PASSIF.

Primes de l'année expirée le 31 mars 1874 :
Incendies $89,303 35
Mer 37,803 14
Rivières 29,766 28
.... $157,273 97
En plus, risques non expirés le 31 mars 1873 .... 16,813 37
.... 214,187 74
En moins, primes non expirées le 31 mars 1874 .... 13,745 00
.... $160,442 74

Payé, pertes par l'incendie .. 61,282 47
Payé, pertes sur mer 11,561 14
Payé, pertes sur les rivières 20,134 30
.... 93,175 20
Payé, réfaction (rebate) 29,337 24
Payé, réassurance 9,049 47
Payé, primes remboursées .. 1,217 66
Payé, taxes 6,134 46
Payé, dépenses casuelles 1,520 51
Payé, loyer 4,047 55
Payé, dépenses, salaires, &c 18,192 80
Payé, dividende 125 00
.... 164,209 61
En moins, profits et pertes et intérêt 22,627 68
.... 141,782 66

Bénéfice net $56,660 16

ACTIF.

Effets à recevoir $134,549 30
Meubles 4,000 00
Actions Harbor Boat 500 00
Bons de la ville 1,220 00
Effets en voie de recouvrement, net .... 22,?6? 50
En caisse .... 126,??? 74
.... $291,??? 36

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 mars 1874.

J. H. OGLESBY, Président.

WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Déclaré sous serment, pardevant moi, ce ... avril 1874.

EDWARD IVY, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 13 avril 1874.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il été résolu qu'un dividende de QUINZE POUR CENT sur le capital de la compagnie soit déclaré payable sur demande. 14avril—1m

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

Bureau : rue St-Pierre No 5 (Bâtisse Pontalba).

Assure contre les Risques de Feu, Rivière et Marine.

R. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice-Président
A. GRANGER, Secrétaire.

Comité de Finance :

A. Socola,	Jos. Mimi,
N. A. Llambias,	Ernest Fragst,
	B. Saloy.

Directeurs :

R. M. Davis,	A. Haber,
A. Socola,	R. Dumestre,
J. Sambola,	S. Coudert,
J. K. Gourdain,	M. Berwin,
N. A. Llambias,	John Wilson,
Jos. David,	Ernest Fragst,
F. Jaufroid,	J. Rochereau,
J. J. Reiss,	Thos. L. Bugg
D. Hughes,	B. Saloy,
F. Sambola,	J. B. Sabari,
M. Mazuel,	M. Newhauser
Jos. Mimi,	M. Graslovich

juin—1an M. Alsson.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

PEREIRE, Sarmont, samedi, 29 août.
WASHINGTON, Lachesnez, samedi, 5 sept.
VILLE-DE-PARIS, Danré, samedi, 12 septembre

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE :
Première cabine, $110 ; Seconde cabine, $65.
Billets d'excursion à prix réduits.
Installation parfaite pour quelques passagers d'entrepont à $35.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyager par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. MACKENZIE, Agent, 55 Broadway, New-York, ou à L. GRAND, Agent, nov—1an Gallier Court, Lettre M. N.-O.

LIGNE DE

STEAMERS DU HAVRE

—ET DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO,	CASTELLAR,
PELAYO,	CORTES,
RIVERA,	COLON,
QUEVEDO,	(d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard. Pour fret ou passage (excellents aménagements, bonne table, y compris le vin.) s'adresser à F. INGATE, agent, No 14 de la rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.

28juill—1an

Pour Liverpool et le Havre.

Le vapeur français de première classe "SULLY," Capitaine SEGOND, Ayant presque tout son chargement engagé et étant bord, prendra encore un peu de fret pour l'un ou l'autre port, ainsi que des passagers pour Liverpool.

Prix de passage :
Première cabine (vin compris) $110 en or
do do (vin non compris) $100 en or
Seconde do (vin compris) $80 currency
do do (vin non compris) $60 currency.

S'adresser à FELIX LARUE, 5 Gallier Court, 131 rue Commune, ou à DECAN BEREGA & CO., 49 rue Carondelet.

13 août—18t

STEAMERS—LIVERPOOL

Ligne d'Etat.

S'il y a des obstacles à la barre ils sont évités par les bateaux allèges.

Tous les steamers de cette ligne sont neufs, solides, construits spécialement pour le commerce de la Nouvelle-Orléans, d'une grande puissance et d'une grande vitesse ; ils sont commandés par les marins les plus habiles et les plus prudents. Il y a des chirurgiens et des femmes de chambres expérimentés sur chacun d'eux et on n'y néglige rien pour assurer le confort de tous les passagers.

STATE OF LOUISIANA, 2500 tonneaux, Lieut. Johnson, R. N. R.
STATE OF MINNESOTA, 2500 tonneaux, Lieut George Hamlin, R. N. R.
STATE OF ALABAMA, 2500 tonneaux, capt. D. Flint.
STATE OF VIRGINIA, 2500 tonneaux, capt. Sadler.
STATE OF PENNSYLVANIA, 2500 tonneaux, capt. Brass.
STATE OF GEORGIA, 2500 tonneaux, capt. L. Cooper.
STATE OF NEVADA, 2500 tonneaux,
STATE OF FLORIDA, 2500
STATE OF INDIANA, 2500

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe ;

Elle vend des billets de retour (bons pour douze mois) et les billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe ;

Des billets d'immigrants (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici ;

Elle donne des connaissements pour Brême, Hambourg, le Hâvre, Anvers, Rotterdam, Glasgow et d'autres points bien connus.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement

Le steamer STATE OF LOUISIANA, partira de son quai, poteau 22, Troisième district, vis-à-vis de la Presse de la Levée, le SAMEDI, 22 Août 1874.

N. B.—Les steamers de cette ligne passent aux jours indiqués.

Prix du passage de la Nouvelle-Orléans aux ports ci-dessus mentionnés :

	Salon.	Inter.	Ent.
Liverpool, Glascow, Belfast, Queenstown, Londonderry.	$100	$80	$60
Le Hâvre, Hambourg, Anvers, Rotterdam,			
Paris, Brême, Manheim, Norvège, Suède, Danemark.	120	90	60

De la Nouvelle-Orléans à Glascow, Belfast via New York (par chemin de fer tout le temps de la N. O. M. N. Y.)

Les voyageurs partiront de la Nouvelle-Orléans du pied de la rue de Canal, à 4 heures de l'après-midi, le SAMEDI, 22 août, et prendront à New York, le steamer "State of Georgia, qui part de New York, le MERCREDI, 26 août, à midi.

N. B.—Les voyageurs qui prendront cette route éviteront les désagréments, les frais et le retard à New-York.

Prix du passage (y compris le billet de chemin de fer pour New York) à

	Salon.	2e cabines.	Entr's
Belfast, Glascow	$115		
Liverpool, Londonderry.	130		$65

La compagnie vend, à bas prix, des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande et de l'Europe :

Des billets—bons pour douze mois—de la Nouvelle-Orléans à Liverpool—aller et retour—à $200 le billet ; pour Liverpool, directement, via New-York et vice versa—aller et retour—à $200 le billet.

Les prix sont basés sur la monnaie courante des Etats-Unis. Moitié prix pour les enfants âgés de deux à douze ans.

A. K. MILLER & CO., Agents, Au No 19 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

6juillet—1 an

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier

Départ :

	De BREME.	NLLE-ORLEANS.
Strassburg..	12 sept.	17 oct.
Frankfurt..	26 ..	31 ..
Hannover..	10 oct.	14 nov.
Koeln..	24 ..	28 ..

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane, et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans :
Chambres .... $180 en or.
Entrepont 45

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême :
Chambres .... $180 en or.
Entrepont 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane :
Chambres .... $?? en or.
Entrepont 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les consignés.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, 3 août—1 an Au No 61 de la rue de l'Union.

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Havre, Cherbourg, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et de la Havane.

Les magnifiques steamers de la Compagnie :
Germania, Capt. Winzen,
Vandalia, Capt. Fansen,
Holsatia, Capt. Eisleben.
—Partiront comme suit—

De Hambourg.	Du Havre.	De Santander.	De la Nlle-Orléans.
	"Vandalia."		
Janv. 21	Fév. 2	Fév. 27	Mars 11 ?
	"Germania"		
Mars 14	Mars ??	Mars ??	Avril 22

En partant de Hambourg, les steamers touchent au Havre, à Santander, à la Havane, et dans le voyage de retour ils touchent à la Havane, à Cherbourg, (éventuellement au Havre), pour embarquer ou débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR.

De la Nouvelle-Orléans à Cherbourg, ou à Hambourg :
Première Cabine, $1??—Entrepont, $??.
Du Havre, de Hambourg, de Southampton, à la Havane ou à la Nlle-Orléans :
Première Cabine, $1??—Entrepont, $??.

On peut obtenir des billets de passage du Havre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux consignés.

On signera des connaissements pour tous les ports du continent entre le Hâvre et Cronstadt.

MM. Focke Wilkens & Co., à Galveston, et M. Ernest Cucullu, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements jusqu'aux lieux de destination pour du fret expédié de Galveston ou de la Mobile et transbordé sur les steamers de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans.

Pour plus amples informations, s'adresser à WILLIAMS, HUPERTI & CIE., Agents-Généraux, 1??, Rue de la Commune.

C. B. RICHARD & BOAS, Agents-Généraux de Passage, 61, Broadway, New York.

F. BROMBERG, Mobile, Agents pour le Passage.

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES.

Le steamer NEW ORLEANS, Clapp commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 22 août, à 8 h. A. M.

Passage .... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, mai—1an Bee Court Sud, No ..

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à aussi premier CAMELIA, Capitaine Hanover.

Partira, pour les endroits ci-dessus le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi ... le MARDI ... le MERCREDI ... le VENDREDI ... le DIMANCHE ...

[illegible]

C. M. SORIA, Agent.

13 mai Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Excursions du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le beau steamer très fin marcheur, CAMELIA, Capt. Wm. Hanover, fera régulièrement une excursion le DIMANCHE et le MERCREDI, à Mandeville, Louisburg et Madisonville, à dater du DIMANCHE, 17 mai. ...

[illegible]

Prix du passage (aller et retour) $1.

COHEN M. SORIA, Agent.

Aux Nos. 18 et 20, de la rue de l'Union. 13 mai.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ, T. P. Leathers, capitaine, J. F. Muse, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis' Bend, comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. TANNEY 117 Commune et HITE & CARLEN, à Tchoupitoulas.

Bateau Régulier du Grand Bayou.

Départ, tous les MARDIS ... heures P. M., à dater du MARDI, ...

Pour Grand Ecore, Montgomery, Compte ... de la rivière aux Cannes, Alexandria, débarcadères Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,

FLETA,

capitaine M. O. Mitchell, commis Jos. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Fleta" sera remplacé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour fret ou passage, s'adresser à LORD & MCPEAKE, Agents. 25 juillet—1m. No. 56 de la rue du Camp.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis 5 h. P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmesport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA, H. H. Brand, capitaine, J. S. Schmidt, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les atterrages du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmesport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & KOPPERS, No 100 de la rue de la Commune.

6 août—1m.

Pour la Côte, Bâton-Rouge et Grosse Tête Landing.

Le beau bateau à vapeur ST JOHN, capt. Jas. P. McElroy ... commis, Allain Jumel, partira de la Nouvelle-Orléans tous les SAMEDIS, à 10 heures du matin, et tous les MERCREDIS, à 5 heures de l'après-midi. Retour : il quittera Plaquemine tous les JEUDIS et DIMANCHES matin. Pour Donaldsonville et ... de la côte, le jour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à H. O. MELANCON, No. 30 de la rue Conti.

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et les VENDREDIS à 10 heures A. M.

LIZZIE HOPKINS, Capitaine J. F. Abadie, Commis P. A. Charlet.

Pour tous les débarcadères de la côte jusqu'à Donaldsonville et du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

A son retour à la Nouvelle-Orléans ce bateau fera ses voyages les dimanches et mercredis en plein jour.

Ce bateau recevra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche et compris, et vu l'état des eaux basses du Bayou, le bateau donnera des connaissements avec privilège de transférer son fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. RIVET, 16 juill—1an No 30 rue Conti.

Pour Bayou Goula.

Trois voyages par semaine.

HELENA. A. DUGAS, capitaine. A. Mercier, commis.

Commencera son service régulier le 15 octobre prochain.

Jours de départ tous les MARDIS et JEUDIS à midi et tous les DIMANCHES matin à 8 heures. Ses jours de retour à la Nouvelle-Orléans sont les MERCREDIS, VENDREDIS et LUNDIS en plein jour.

Pour la Côte,—au dessous de la ville.—Départ tous les MARDIS et VENDREDIS, à 10 heures du matin.

Pour les Forts, la Station de la Quarantaine, Burns, toutes les habitations et tous les débarcadères. Le bateau à vapeur EMPIRE, neuf et fin marcheur, capt. A. E. Jaufroid, commis, J. C. Tremoulet, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il partira de retour de la Nlle Orléans tous les MERCREDIS et SAMEDIS, vers trois heures de l'après-midi.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S. FERNANDEZ & CO, 21 sept—1an No 126 de la rue Vieille Levée.

Pour la Côte,—au-dessous de la ville.—Départ tous les MERCREDIS et SAMEDI à 8 heures du matin.

Pour les Forts, la station de la Quarantaine, Burns, toutes les habitations et tous les débarcadères.

Le bateau à vapeur MARY IDA, capitaine A. J. Reis, J. L. Bord et P. E. Barry, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il sera de retour à la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS et JEUDI de l'après-midi.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 6 mai—1 m

Compagnie d'Assurances Mutuelles de la Louisiane.

VINGTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant ; Total des primes de l'année, expirée le 28 février 1874 .... $604,130 19

Savoir : Primes d'incendies .... $2??,??? 51
Primes de mer .... 207,??? 25
Primes de rivières .... ??,??? 43
.... 604,130 19

En moins—primes non expirées .... ??,1?? 40
Primes remboursées .... ??,??? 26
.... ??,??? 26

Montant net des primes .... $??,??? 93
Pertes par l'incendie .... $173,??? ??
Pertes sur mer .... 1??,??? ??
Pertes sur rivières .... ??,??? 61
Total des pertes payées .... $???,??? 85
Réfaction (rebate) au lieu de dividende .... ??,??? ??
Réassurances, frais, escomptes, profits et pertes .... ??,??? ??
.... 4?? ??? ??

Balance réservée .... $??,??? ??

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Bons de la ville et autres bons .... $??,??? 75
Actions de banques et autres actions .... ??,??? ??
Actions et scrip de Compagnies d'assurance .... ??,??? ??
Propriétés foncières .... ??,??? ??
Effets à recevoir et hypothèques .... ??,??? ??
Billets à recevoir .... ??,??? ??
Primes en voie de recouvrement .... ??,??? ??
Montant dû par des agences .... ??,??? ??
En caisse et en Europe .... ??,??? ??
Suspense account .... ??,??? ??
.... $???,??? ??

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président,

J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé sous serment, pardevant moi, ce ... mars A. D. 1874.

F. CHS. CUVELLIER, Notaire Public. No 160 de la rue Gravier.

Directeurs élus en février 1874.

Chas. Briggs,	N. M. Benachi,
Ant. Carrière,	Thos. H. Hunt,
Geo. A. Fosdick,	Chs. Honold,
B. Brugier,	D. Jamison,
P. Anderson,	R. S. Howard,
A. Frerichs,	Edward Toby,
Geo. W. Dunbar,	Wash. Marks,
Geo. W. Hynson,	William Knox,
Henry J. Voss,	W. S. Bailey,
R. Marquesse,	J. R. Livaudais,
Chas. Weisbaer,	A. K. Miller,
A. Lecourt,	Edw'd Murphy
Frank Williams,	J. A. Lutz,
Chas. Lafitte,	Silas Weeks,
Rudolph Sieg,	R. K. Bryant,
W. C. Black,	R. R. Dabney,
	John S. Wallis

7mars—1m

DONATIEN AUGUSTIN, Register in Bankruptcy.

Office Custom-house Building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868.

Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being examined by Messrs. R. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington. Residence No 183 Esplanade Street. March 1868.

Aux votants démocrates du cinquième ward.—Les listes d'enregistrement des membres démocrates de la ward resteront ouvertes aux endroits ci-après indiqués :

Au quartier général, Nos 138 et 140 de la rue des Remparts, pendant cinq jours — du ... juillet au 4 août, inclusivement ;

Au No ?? de la rue Ste-Anne, pendant quatre jours,—du 7 au 11 août, inclusivement ;

Au coin des rues St-Pierre et Galvez, pendant quatre jours,—du 12 au 15 août, inclusivement ;

Le bureau d'enregistrement sera ouvert de sept heures du matin à huit heures du soir.

Les démocrates du ward sont instamment priés de se conformer à cette résolution.

CLEMENT HAMOS, Président du Comité exécutif.

23juil au 27 août—

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[illegible]

On and after May 31, 1874, Trains leave depot foot Canal Street as follows :

EXPRESS AND MAIL DAILY, at ... m.
COAST ACCOMMODATION TRAIN, DAILY (except Sunday) at ... p. m.
Through night express daily, at 4 p. m.
Arrive :
Coast Accommodation (daily except Sunday) at ... a. m.
Express and Mail daily at ... p. m.
Through Night Express, daily at 11 p. m.

This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Louisville, St. Louis and Chicago.

Office corner Camp and Common streets, opposite City Hotel.

E. P. SHUTE, General Passenger Agent.

S. H. SCRANTON, General Superintendent.

LIGNE DE MOBILE.

[illegible]

A partir du 31 Mai 1874.

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal comme suit :

EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 8 heures.

TRAIN D'AGREMENT POUR LES VILLES DE BAINS, (tous les jours, excepté le dimanche) à 3:15 p. m.

Express du soir tous les jours à 4 heures p. m.

Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans

Le train d'agrément, (tous les jours, excepté le dimanche) à 8:50 a. m.

Express et malle, tous les jours, à ... P. M.

Express du soir, tous les jours à 11 h. p. m.

Le train express de 4 h. p. m. ne s'arrêtera qu'aux stations télégraphiques régulières entre la Nlle Orléans et Ocean Springs.

C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, St. Louis et Charlotte.

Bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hôtel.

E. P. SHUTE, Agent-Général pour les passagers.

S. H. SCRANTON, Surintendant-Général.

[illegible]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit :

(Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

DEPARTS.		ARRIVEES.	
Express	7:?? A. M.	Express	?:?? P. M.
Malle	?:?? P. M.	Malle	?:?? A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST-LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars d'ici jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.

R. D. FROST, Directeur-Général.

[illegible]

New Orleans, St Louis & Chicago R.R.Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.)

DEPART.		ARRIVE.	
Express	7:?? A. M.	Express	10:?? P. M.
Mail	?:?? P. M.	Mail	?:?? A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.

R. D. FROST, General Manager.

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à l'"ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée—

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour....25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans....15 cents.

Pour la station du milieu, ... cents pour aller et autant pour le retour.

[illegible]

Les dimanches un train partira toutes les demi heures, de 2 heures de l'après midi. Un train part de la ville tous les dimanches depuis 8 heures.

Les passagers qui désirent s'arrêter ... doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

S. H. SCRANTON, ...

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA

Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 7¼ heures A. M.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, ... sera transporté sans tarder ...

[illegible]

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.

Il ne sera point reçu de fret après 4 heures.

E'mai— CHS. A. WHITNEY & CO., Agents.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Primes de l'année expirée le 31 Décembre 1873 :

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé sous serment, pardevant moi, ce ... février A. D. 1874.

F. CHS. CUVELLIER, Notaire Public. Au No 160 de la rue Gravier, Nlle-Orléans.

Le dividende—intérêt semi-annuel de cinq pour cent, dû le premier lundi de février, sera payé aux actionnaires à partir de la date.

DIRECTEURS :

Geo. Urquhart,	M. Payne,
E. Gally,	Placide Forstall,
G. W. Babcock,	Aug. Reichard,
T. Bailly Blanchard,	E. Miltenberger,
A. Schreiber,	W. B. Schmidt,
Chas. Lafitte.	J. Tuyes.

19 fév—1 an

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'Abeille (édition quotidienne, $14 par an ; édition hebdomadaire, $3). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera ... , à moins que le montant ne l'accompagne ...

[illegible]

CHARTE.

Etats-Unis d'Amérique,

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans.

QU'IL soit connu que ce ... jour de novembre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-treize,

Pardevant moi, Armand Pitot, notaire public, dûment commissionné et assermenté dans et pour la paroisse et la ville susdites, y résidant, ...

[illegible]

ARTICLE I.

Nom, Domicile, Terme et Représentation légale.

Le nom de cette société sera THE LABORING HOMESTEAD AND COOPERATIVE ASSOCIATION OF LOUISIANA. Elle sera domiciliée et aura son principal bureau dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane.

ARTICLE II.

Fonctions et Pouvoirs.

[illegible]

ARTICLE III.

Objets et Buts.

[illegible]

ARTICLE IV.

Capital, Actions, Etc.

Le capital de cette Société sera de CINQ CENT MILLE PIASTRES ...

[illegible]

ARTICLE V.

Transfert d'actions.

[illegible]

ARTICLE VI.

Epoque du commencement des affaires.

[illegible]

ARTICLE VII.

Limite de la responsabilité des actionnaires.

[illegible]

ARTICLE VIII.

[illegible]

ARTICLE IX.

Corporations comme actionnaires.

[illegible]

ARTICLE X.

Conseil de Direction.

[illegible]

ARTICLE XI.

Premier Conseil de Direction et premier Corps d'Officiers.

[illegible]

JULES TUYES,	EMILE DE BUYS,
JEAN LANGLES,	ALPH. TENTHOU,
CHARLES NATHAN,	F. CYPR. RICARD,
ARISTIDE GERARD,	WM B. SCHMIDT,
DANGERVILLE	L. KERNION.

[illegible]

ARTICLE XII.

Election de Directeurs.

[illegible]

ARTICLE XIII.

Sous-directeurs.

[illegible]

ARTICLE XIV.

Devoirs des Officiers.

Président.

[illegible]

Vice-président.

[illegible]

Secrétaire.

[illegible]

Trésorier.

[illegible]

Avocat.

[illegible]

Arpenteur.

[illegible]

ARTICLE XV.

Prohibition.

[illegible]

ARTICLE XVI.

Addition, Changement, Dissolution.

[illegible]

ARTICLE XVII.

Fonds de réserve, Dividendes.

[illegible]

ARTICLE XVIII.

Liquidation.

[illegible]

L'original est signé :

A. GERARD,	E. DE BUYS,
L. KERNION,	A. TENTHOU,
J. TUYES,	F. C. RICARD,
CHAS NATHAN,	W. B. SCHMIDT,
	J. LANGLES.

A. LA PICE, G. LE GARDEUR, Jr., Témoins.

A. PITOT Jr., notaire public.

[illegible]

Signé : C. DARCANTEL, Député de l'Enregistreur.

A. PITOT Jr., Notaire public.

(L. S.)

11déc—6m

Charte Amendée

DE LA

New-Orleans Mutual Insurance Company

(Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans)

actuellement la

New-Orleans Insurance Co.

(Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans)

ETAT de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.—Qu'en ce vingtième jour du mois d'avril dans l'année mil huit cent soixante-quatorze, pardevant moi, Pierre Charles Cuvellier, notaire public, ...

[illegible]

ARTICLE I.

[illegible]

ARTICLE II.

[illegible]

ARTICLE III.

[illegible]

ARTICLE IV.

[illegible]

ARTICLE V.

[illegible]

ARTICLE VI.

[illegible]

ARTICLE VII.

[illegible]

ARTICLE VIII.

[illegible]

W. B. SCHMIDT,
E. MILTENBERGER,
A. REICHARD,
PLACIDE FORSTALL,
E. GALLY,
GEORGE URQUHART,
CHAS. LAFITTE,
AD. SCHREIBER,
T. B. BLANCHARD,
G. W. BABCOCK,
M. PAYNE,
J. TUYES.

ARTICLE IX.

[illegible]

ARTICLE X.

[illegible]

ARTICLE XI.

[illegible]

ARTICLE XII.

[illegible]

Original signé

J. TUYES, Président,
J. W. HINCKS, Secrétaire,
A. CHALARON,
A. CAPDEVIELLE.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible]

Nouvelle-Orléans, 2 avril, 1874.

C. DARCANTEL, Député Recorder.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public, No. 160 rue Gravier.

7 avril—6m

Second Etat de Situation

—DE LA—

COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

STAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

E. BOUNY, Notaire public.

Directeurs (Trustees) élus pour servir en 1874 :

A. Baldwin,	S. Henderson,	G. P. Simmons,
A. Turner,	O. Bercier,	G. J. Leeds,
A. M. Fortier,	F. Laborde,	T. L. Airey,
E. Roth,	J. Bruneau,	H. Keller,
A. Hirsch,	E. K. Bryant,	O. Hopkins,
H. Kern,	W. R. Conger,	A. Palacio,
H. Beer,	T. De Gas,	E. Ganucheau,
J. B. Camors,	W. A. Bell,	H. Rose.
J. A. Fort		

ETAT DE LA

BANQUE NATIONALE DE LA LOUISIANE

DE LA NLLE-ORLEANS,

A la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du 30 juin, 1874.

RESSOURCES.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

[illegible]

A. ... Caissier.

CHARTE.

[illegible]

Etats-Unis d'Amérique,

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nlle-Orléans.

[illegible]

ARTICLE I.

Le nom ... de cette Corporation sera "THE ... MUTUAL AID ASSOCIATION ..."

[illegible]

ARTICLE II.

[illegible]

ARTICLE VIII.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

CHARLES ROMAN, Président.

[illegible]

C. DARCANTEL, Député-enregistreur.

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICIERS :

ARISTIDE GERARD .... Président
EMILE DE BUYS .... Vice-Président
DUBUAU HALPHEN .... Secrétaire
ULGER LAUVE .... Trésorier

[illegible]